Élections professionnelles 2018

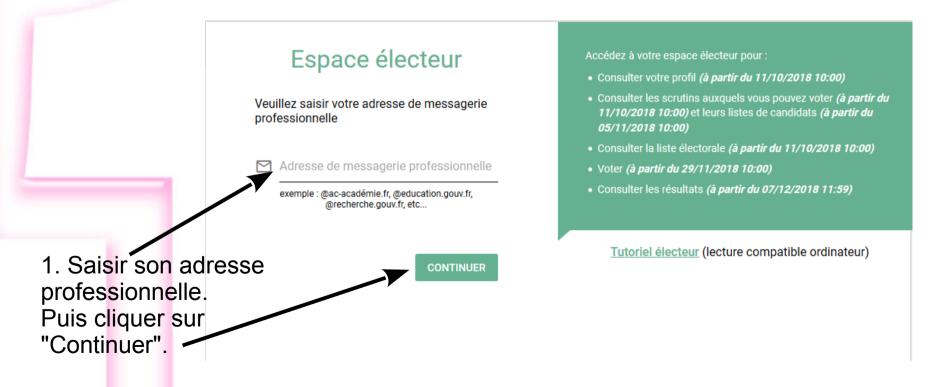
J'ai perdu mon mot de passe, comment le récupérer ?

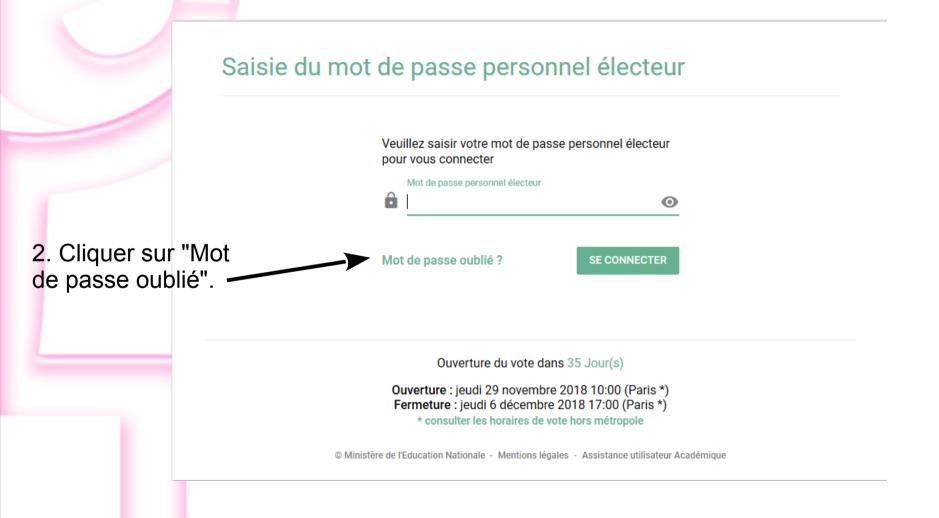
Je n'ai pas reçu ou j'ai perdu mon identifiant de vote, comment le récupérer?



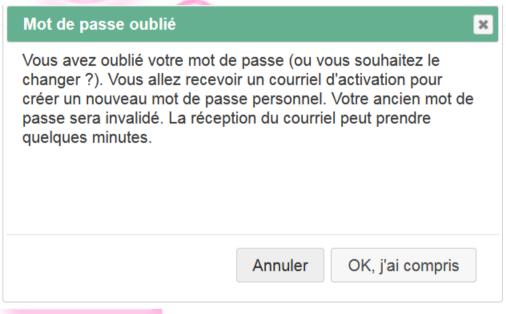
Pour pouvoir récupérer son mot de passe, il faut d'abord accéder au site :

https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm





3. Un 1^{er} message de confirmation s'affiche.



4. Un 2nd message de confirmation s'affiche.



5. Cliquer sur le lien contenu dans le mail envoyé sur la boite professionnelle

Bonjour,

us avez demandé à changer votre mot de passe personnel électeur.

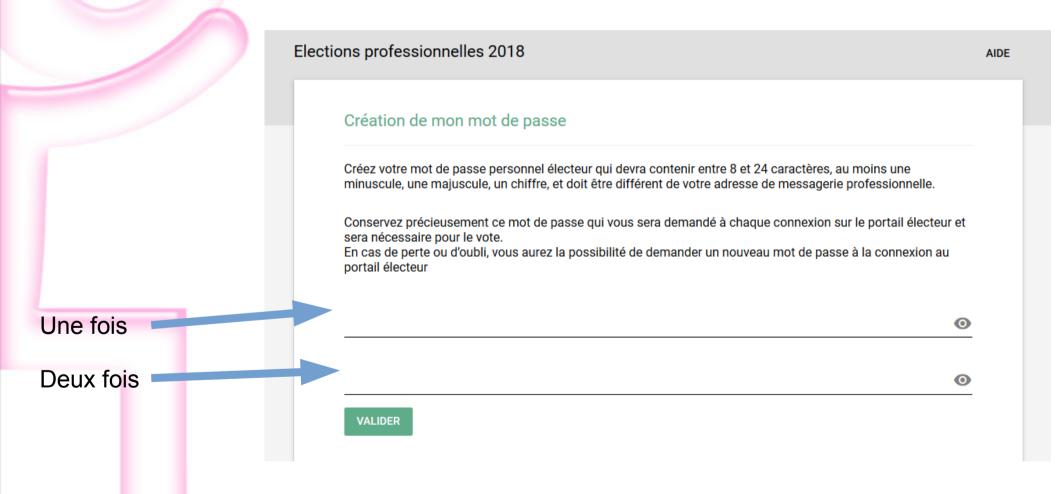
confirmer votre demande et définir votre nouveau mot de passe, cliquez sur le lien ci-dessous https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux élections professionnelles : www.education.gouv.fr/electionspro2018

Cordialement,

L'équipe chargée des élections professionnelles 2018

5. Saisir son nouveau mot de passe



Création de son mot de passe personnel

Contraintes sur le mot de passe

- Il doit contenir :
 - au moins 1 minuscule,
 - au moins 1 Majuscule,
 - au moins 1 chiffre,
- Il doit faire entre 8 et 24 caractères.

Conseil : ce mot de passe doit être différent du mot de passe de messagerie professionnelle



 Création de son mot de passe personnel
 La confirmation de la validité du mot de passe s'affiche



Récupérer identifiant de vote

assistance académique.

Consulter mon profil électeur

Consulter les listes électorales

Demander un nouvel identifiant électeur

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre

Consulter les scrutins auxquels je participe

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Une fois connecté à son espace électeur, on peut demander un nouvel identifiant



Récupérer identifiant de vote





Le même numéro ne peut servir qu'à 1 seul électeur-trice

Saisir son NUMEN — Si vous ne l'avez pas, le secrétariat de votre établissement en dispose.

Saisir sa Date de naissance

Recopier le code de sécurité

Demande d'un nouvel identifiant électeur

Vous n'avez pas reçu ou vous avez égaré votre notice de vote contenant votre identifiant électeur. Vous pouvez demander l'envoi d'un nouvel identifiant. Pour des raisons de sécurité, cet envoi ne peut être fait que par SMS et après vérification préalable d'informations personnelles.

La demande d'envoi d'un nouvel identifiant ne peut être faite que 3 fois.

Je souhaite recevoir un nouvel identifiant électeur par SMS au numéro suivant :

N° tél *

Pour les électeurs des DROM-COM et de l'étranger, à saisir avec les indicatifs internationaux éventuels adéquats

NUMEN (vous pouvez obtenir votre NUMEN auprès de votre service RH académique) *

Date de naissance (jj/mm/aaaa) *

Veuillez saisir le code de sécurité ci-dessous



Code de sécurité *

Vous recevrez un e-mail de confirmation à l'adresse suivante :





Récupérer identifiant de vote

L'électeur-trice reçoit alors un SMS contenant son nouvel identifiant de vote et un mail d'information sur sa boite professionnelle.

Attention : cette procédure ne peut être répétée que 3 fois !